## COMMUNEDE Prefecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20230120-D2023163-DE R6410 TORSA 6023

délibération : D 2023 16 3 L' an deux mille vingt trois, le lundi 16 janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 15

Date de convocation du : 11 Janvier 2023

Présents: 15

Votants: 15

Présents: BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe. SAUMON Didier. VARAS-DIARRA Catherine. BONNAMY Jordane. BLANC Wilfried. TARDY Marie-Line, GUISNET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal,

LARPE Pascal, LABUSSIERE Patricia

Absent(s):

Objet: SYBRA: avis sur le projet de programme pluriannuel de gestion 2023-2032 des bassins de Claix, des Eaux Claires, de l'Echelle, de la Nouère et de la Touvre et

Secrétaire de Séance : Marie-Line TARDY

leurs affluents

## **CONSIDERANT:**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2022 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable sur le programme pluriannuel de gestion 2023-2032 des bassins du Claix, des Eaux Claires, de l'Echelle, de la Nouère et de la Touvre et leurs affluents :

## Le dossier d'enquête publique est relatif à :

- la déclaration d'ntérêt général du programme pluriannuel de gestion 2023-2032 des bassins du Claix, des Eaux Claires, de l'Echelle, de la Nouère et de la Touvre et leurs affluents,
- la déclaration de travaux au titre de la loi sur l'eau concernant la rubrique 3.3.5.0.

L'enquête publique d'une durée de 39 jours est menée depuis le 9 décembre 2022 à 9h jusqu'à ce jour, le 16 janvier 2023 à 17h.

Le conseil municipal a jusqu'au 31 janvier 2023 pour émettre un avis sur le projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions :

- émet un avis favorable sur le projet du programme pluriannuel de gestion 2023-2032 du SYBRA des bassins du Claix, des Eaux Claires, de l'Echelle, de la Nouère et de la Touvre et leurs affluents,
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 2

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme Le Maire.

Catherine BREARD

Emis le 16/01/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire le 20 AN 2023 Publié sur le site www.torsac.fr le 2...0...JAN...202